

De l'ambiguïté des segments averbaux en français parlé

Noalig Tanguy

► **To cite this version:**

Noalig Tanguy. De l'ambiguïté des segments averbaux en français parlé. TRANEL. Travaux Neuchâtelois de Linguistique, Institut des sciences du langage et de la communication (Neuchâtel, Suisse), 2009, 50 (L'ambiguïté dans les sciences du langage), pp.99-113. halshs-00752490

HAL Id: halshs-00752490

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00752490>

Submitted on 11 Dec 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De l'ambiguïté des segments averbaux en français parlé

Noalig TANGUY

Laboratoire Lattice, 1 rue Maurice Arnoux, F-92120 Montrouge
noaligtanguy@gmail.com

Verbless segments can play many different roles. These roles range from working as a sentential constituent to being a predicate. Yet, their analysis in spoken French is not always straightforward. In this article, we shall study two cases when the syntactic interpretation of verbless segments in spoken French is ambiguous:

- (i) verbless segments which can be given different statuses.
- (ii) complements which can be postponed, verbless constituents which partake of the three following categories: integrated elements, detached elements and autonomous elements.

We shall assess the efficiency of the various means used to disambiguate the interpretation of these segments, i.e. the use of the linguistic context, of the prosodic and semantic levels, of word order, etc.

0. Introduction

L'ambiguïté en linguistique se définit comme la possibilité de faire correspondre, à un énoncé linguistique entendu, différentes analyses ou interprétations (Aquien & Moliné, 1999: 451). Une unité est dite ainsi "ambiguë" lorsqu'elle manifeste plusieurs sens ou références possibles en contexte.

Les segments averbaux constituent dans la langue un ensemble hétérogène tant au niveau fonctionnel qu'au niveau des catégories syntaxiques. Les segments sans verbe relèvent d'une part de catégories syntaxiques diverses. Nous entendons par "averbal" tout constituant construit par un terme autre que verbal: syntagmes nominaux, adjectivaux, pronominaux, prépositionnels, adverbiaux, etc. Ces éléments peuvent d'autre part occuper différentes fonctions au sein d'une phrase (emplois de sujets, de compléments, emplois circonstanciels, etc.), même si bien entendu, tous les segments averbaux ne peuvent pas occuper toutes les fonctions. Un syntagme prépositionnel, par exemple, ne peut pas fonctionner comme sujet. En plus de ces emplois, un segment averbal peut encore constituer la base prédicative d'une phrase (Lefevre, 1999).

A l'oral, les segments¹ sans verbe potentiellement susceptibles de présenter plusieurs interprétations pour l'analyste sont nombreux. Nous pensons en premier lieu aux constituants averbaux apparaissant en position interphrastique (Berrendonner & Béguelin, 1989), c'est-à-dire entre deux phrases verbales, tels que l'extrait (1):

- (1) eh ben c'était à cinq heures *le matin* au début je prenais le premier métro
[CTFP: 10]²

dans lequel le syntagme nominal "le matin" peut porter sur la phrase de gauche comme complément précisant "cinq heures" ou fonctionner comme circonstant temporel de la phrase qui suit, tout comme il peut fonctionner seul comme prédicat averbal attributif dans le sens:

Eh ben c'était à cinq heures. C'était le matin. Au début je prenais le premier métro.

Cette complexité se rencontre dans d'autres réalisations averbales. Nous étudierons ici deux de ces cas composites: (i) les segments averbaux autonomes susceptibles d'être analysés selon deux interprétations distinctes, du type de (2):

- (2) L1 tu veux me dire ce qu'il y a - ce qu'il y a là - - qu'est-ce qu'il porte ici
L2 *alors là un bonnet* [CTFP: 5]

et (ii) les compléments différés, c'est-à-dire les constituants "flottants", périphériques, oscillant entre rattachement, détachement et autonomie, tels que (3):

- (3) j'ai débarqué - le père me voit arriver - *tout blanc* [CTFP: 36]

Avant cela, nous définirons brièvement le modèle théorique dans lequel nous nous situons.

1. Modèle théorique

Notre approche, essentiellement syntaxique, s'appuie sur un modèle d'analyse articulé autour de la notion de phrase. Nous définissons cette dernière comme une prédication en acte, assortie d'une modalité d'énonciation (Le Goffic, 1993, 2008), c'est-à-dire qu'une phrase s'articule autour d'un prédicat, actualisé dans le discours par une modalité énonciative (assertive,

¹ Nous employons le terme de "segment", au sens de construction, comme "joker" syntaxique pour tout emploi. Un segment averbal, peut en effet, selon ses différents fonctionnements, être analysé comme un prédicat, un constituant de phrase, un élément périphérique, etc.

² Les exemples employés ici sont tirés de trois corpus et seront mentionnés dans notre travail de la manière suivante:

Corpus de Blanche-Benveniste *et al.* (2002): [CTFP: n° du texte]

Corpus du Delic (2004): [CRFP: nom du texte]

Corpus Gre03 (Université de Grenoble 3, resp. Marie Savelli): [Gre03: nom du texte]

interrogative ou injonctive). La phrase est donc une unité à la fois énonciative et syntaxique. Elle se définit par son centre, son prédicat, et non par des critères formels: contours graphiques ou prosodiques (Le Goffic, 2001). Nous entendons par prédication l'opération sémantico-syntaxique de construction d'un énoncé, la mise en relation d'un sujet et d'un prédicat. Ce rôle de prédicat peut être tenu par un groupe verbal tout comme un constituant averbal. De plus, ce centre prédicatif peut éventuellement, mais pas nécessairement, être encadré d'éléments extra-prédicatifs. Pour nommer ces différents éléments (centraux et satellites), nous reprendrons les termes introduits et employés par Blanche-Benveniste (1997, 2002; *et al.* 1990) et également adoptés par Le Goffic (2008) et Muller (2002), à savoir un noyau et des affixes (préfixes, suffixes ou infixes). Nous ne retiendrons du modèle aixois que la terminologie, appliquée à un modèle syntaxique autour de la notion de phrase, et non les contenus. Nous n'envisagerons qu'une seule position postnoyau, avec le suffixe, et par conséquent, nous ne ferons pas de distinction entre suffixe et postfixe.

1.1 *Le noyau*

Nous employons le terme de noyau pour désigner l'élément central de la phrase, pivot organisateur qui ne peut pas être supprimé. Il s'y réalise le prédicat et très souvent son sujet, en structure liée. À partir du noyau vont se construire, avant et après, les différents affixes. Le noyau peut être verbal (4) ou averbal (5):

- (4) et ben moi dans le magasin [préfixes] *je réceptionnais les clients* [noyau] [CTFP: 10]
- (5) mais mon pauvre gars [préfixes] euh *très bien* [noyau] ta vie [suffixe] || *très bien* [noyau] ce que tu as fait [suffixe] || *très beau* [noyau] ||³ [CTFP: 32]

Lorsque le noyau est averbal, celui-ci peut correspondre à une structure elliptique du type de (6):

- (6) L1 elle restera à l'hôpital combien de jours
L2 hum à *peu près un jour* [CTFP: 3]

pour lequel la réponse correspond à une phrase incomplète (prédication verbale tronquée), uniquement constituée de la partie rhématique.

Un noyau averbal peut aussi être construit à partir d'un prédicat averbal. Il s'agit dans ce cas de phrases complètes. La prédication est réalisée entièrement par un constituant non verbal. Trois types de structures averbales peuvent être distinguées en français (Le Goffic, 2003; Lefeuvre, 1999):

³ Nous employons les doubles barres pour délimiter les phrases.

- (i) les structures dites "à deux termes", à sujet explicite, comme:
 - (7) très bien [prédicat = noyau] ta vie [sujet⁴ = suffixe] [CTFP: 32]
- (ii) les structures dites "à un terme" pour lesquelles seul le prédicat est formulé. Le sujet est implicite:
 - (5) très beau [prédicat = noyau] [CTFP: 32]
- (iii) les structures dites "existentielles", sans sujet, comme (8), paraphrasables en "il y a" et marquant une existence:
 - (8) en face de moi [circonstant extra-prédicatif = préfixe] un tapis roulant [prédicat = noyau] [CTFP: 30]

1.2 *Le préfixe*

Par définition, le préfixe apparaît avant le noyau. Cette position initiale dans la phrase est le lieu privilégié pour exprimer différents éléments idéalement extérieurs au prédicat. L'émetteur est libre d'y produire différentes déterminations ou complémentations de l'énoncé: liens avec la ou les phrases qui précèdent au moyen de ligateurs (Morel & Danon-Boileau, 1998) et de différents organisateurs du discours, commentaires énonciatifs, indications thématiques (topiques), cadres circonstanciels ou cadratifs (Charolles & Vigier, 2005), identifications de l'allocutaire, etc.

1.3 *Le suffixe*

Par opposition au préfixe, le suffixe apparaît après le noyau. Il correspond à tout élément hors de la portée du prédicat et apparaissant en fin de phrase. Outre sa fonction de ponctuant, le suffixe exprime également différentes complémentations ou déterminations: indications énonciatives, appréciatives, thématiques, précisions cadratives, prédications secondes (appositions, gloses métalinguistiques), identifications de l'allocutaire, etc.

Le cadre théorique maintenant défini, nous souhaitons à présent décrire et analyser deux cas d'ambiguïté d'analyse de l'oral.

2. **Les segments averbaux autonomes aux statuts ambigus**

Un premier cas d'ambiguïté dans l'interprétation des unités averbales à l'oral se rencontre avec certains segments sans verbe autonomes susceptibles d'être analysés selon plusieurs interprétations distinctes. C'est par exemple le cas de (2):

⁴ L'utilisation du terme "sujet" est ici à nuancer. Il s'agit en (7) d'un terme détaché et supprimable ayant toutes les propriétés d'une dislocation à droite. Il ne s'agit donc pas d'un sujet syntaxique au sens strict du terme (Tanguy, 2010 à par.). Il constitue cependant sémantiquement le support de l'information de l'énoncé.

- (2) L1 tu veux me dire ce qu'il y a - ce qu'il y a là - - qu'est-ce qu'il porte ici
L2 *alors là un bonnet*
L1 oui
L2 là une écharpe - - euh - là un pantalon - chaud
L1 et ça - qu'est-ce que c'est que ça [CTFP: 5]

dans lequel nous identifions comme des énoncés autonomes, c'est-à-dire comme des phrases, les ensembles averbaux "alors là un bonnet", "là une écharpe" et "là un pantalon chaud". La difficulté d'analyse se situe à un autre niveau, dans le type de phrase exprimé.

Dans un premier point de vue, ces éléments peuvent être interprétés comme des prédicats averbaux existentiels, précédés de préfixes, ici les cadratifs de localisation spatiale "là". Ces prédicats posent l'existence des éléments "un bonnet", "une écharpe" et "un pantalon". La prédication est donc de type existentiel. Les énoncés peuvent être paraphrasés par les structures verbales impersonnelles équivalentes en "il y a":

alors là il y a un bonnet
là il y a une écharpe
là il y a un pantalon chaud

Cependant, la proximité entre ces éléments sans verbe et la prédication verbale antérieure "qu'est-ce qu'il porte ici", précédemment formulée et construite autour du verbe "porter", peut entraîner une lecture en phrase elliptique. Il s'agit dans ce cas d'une réalisation averbale d'une prédication d'activité, verbale et incomplète⁵. Les éléments sans verbe sont construits selon le modèle d'une prédication verbale rédupliquée de manière implicite. Ils doivent alors être compris au sens de:

alors là [il porte] un bonnet
là [il porte] une écharpe
là [il porte] un pantalon chaud

De la même manière, il existe une troisième hypothèse: que les segments nominaux soient construits sur le modèle en "il y a" de la structure "tu peux me dire ce qu'il y a là" énoncée dans la question initiale. Les segments étudiés seraient alors ici encore construits selon le modèle d'une prédication verbale rédupliquée de manière implicite.

Ainsi, même si nos énoncés correspondent à des suites autonomes, notre interprétation oscille entre plusieurs analyses: une prédication averbale

⁵ Nous distinguons cinq modes de prédication: la prédication d'existence, la prédication d'attribution, la prédication de localisation, la prédication d'activité et la prédication de cognitivité. Les phrases verbales peuvent réaliser ces cinq types. Les phrases averbales, tout comme les phrases avec "être", sont limitées aux trois premiers modes de prédication cités: existence, attribution et localisation.

complète (les éléments sont des prédicats) ou une prédication verbale non complète (les éléments sont des compléments directs ou des séquences).

L'extrait (9) pose un problème identique:

- (9) ils ont une autre cage ils ont un autre trou parce que dans les mines il y a toujours deux trous - *un trou de secours* - *un puits* - *pardon pas deux trous* - *un puits* - *un puits* - *où le ca-* *où le personnel descend* - *et le charbon remonte* *et tout c'est le même puits* - *et un puits de secours plus petit où* - *normalement il y a que les boutefeux* les boutefeux ce sont les personnes qui font exploser [CTFP: 17]

Immédiatement, une première question se pose: les éléments surlignés sont-ils ou non autonomes?

Nous pouvons tout à fait considérer que la totalité des segments nominaux est à rattacher au verbe "il y a", tout en envisageant le passage "c'est le même puits" comme une parenthèse. Les éléments "listés" sont à analyser de la même manière, comme des séquences d'une unique construction impersonnelle en "il y a":

dans les mines il y a toujours	deux trous - un trou de secours - un puits - pardon pas deux trous - un puits - un puits - où le ca- où le personnel descend - et le charbon remonte	[et tout
	(c'est le même puits) et un puits de secours plus petit où - normalement il y a que	
		[les boutefeux

Cependant, nous pouvons aussi comprendre ces éléments comme une série d'unités autonomes. Le cas échéant, nous hésitons ici encore entre deux types d'énoncés, deux types de prédications averbales: existentielles ou attributives.

Une première lecture y verrait des prédicats existentiels, c'est-à-dire des phrases averbales sans sujet. La relation entre le prédicat exprimé et le sujet est alors inexistante. Le prédicat est uniquement posé par la modalité, ici, assertive. Le locuteur affirme simplement l'existence du référent du prédicat "un trou de secours", "un puits", etc. La paraphrase verbale serait dans ce cas:

[il y a] un trou de secours || [il y a] un puits || pardon || [il n'y a] pas deux trous || [il y a un puits où [...]] || etc.

Notre seconde hypothèse serait d'analyser ces éléments comme des prédicats à sujet implicite. Le prédicat est employé seul dans la phrase. Il est relié par la modalité à un sujet implicite, précédemment exprimé. Les paraphrases verbales sont alors:

[c'est] un trou de secours || [c'est] un puits || pardon || [ce n'est pas] deux trous || [c'est] un puits où [...] || et [c'est] un puits de secours plus petit où - normalement il y a que les boutefeux

Pour orienter notre interprétation vers telle ou telle hypothèse, une observation du contexte morphosyntaxique des phrases précédant les énoncés averbaux peut s'avérer utile et désambiguïsante. Le premier ensemble "un trou de secours – un puits – pardon pas deux trous – un puits – un puits – où le ca- où le personnel descend – et le charbon remonte et tout" est précédé d'une construction impersonnelle "dans les mines il y a toujours deux trous" tandis que le second ensemble suit immédiatement une construction quasi-impersonnelle d'identification "c'est le même puits". Ainsi, sur le même modèle, le premier ensemble serait une série de prédicats existentiels tandis que le second segment serait analysé comme un prédicat attributif à sujet implicite. Un autre indice peut confirmer l'analyse du second segment. La phrase qui précède "c'est le même puits" est une structure employée pour introduire dans le discours un référent, ici "le même puits". Il serait ainsi difficile d'envisager à sa suite une nouvelle structure existentielle paraphrasable en "il y a" qui réintroduirait à nouveau ce référent. D'un point de vue sémantique et informationnel, cela nous paraît impossible.

Ainsi, pour ce premier cas de confusion dans l'interprétation syntaxique des segments averbaux à l'oral, la seule possibilité pour lever l'ambiguïté nous semble être une observation morphosyntaxique des structures précédemment introduites et formulées. La désambiguïsation est réalisable sans grande difficulté pour l'extrait (9). Elle est plus difficile pour notre exemple (2). Il nous faut alors peut-être accepter l'idée que cette opération ne soit pas toujours possible et que des zones d'ombre subsistent dans l'analyse.

3. Les compléments différés

Les compléments différés (Tanguy, 2009) constituent une seconde catégorie de segments ambigus pour l'analyse. Nous entendons par là toute réalisation averbale périphérique, en disjonction intonative, position typique des caractérisations nominales et des circonstants acceptant facilement le détachement telle que l'exemple (3):

(3) ce jour-là le roi c'était pas mon cousin - j'ai débarqué - le père me voit arriver - *tout blanc mais avec le sourire quand même encore pâle mais avec le sourire* - il me regarde il me dit tu as rien à me montrer [CTFP: 36]

dans lequel l'annotation d'un tiret "-" avant le groupe adjectival "tout blanc" marque une pause dans l'intonation.

3.1 Propriétés et considérations analytiques

3.1.1 Typologie catégorielle

Le phénomène du détachement concerne tout syntagme susceptible d'entretenir une relation plus ou moins dépendante avec le contexte de

gauche, des éléments rectionnels aux circonstants. Nous distinguons toutefois (i) les compléments différés nominaux, entre apposition et prédication attributive, (ii) les compléments différés adjectivaux et (iii) les compléments différés adverbiaux, qui constituent l'ensemble le plus conséquent.

3.1.2 Détachement prosodique

Un complément peut être différé par des moyens divers: par la prosodie d'une part, et/ou par la présence d'un marqueur discursif d'autre part, tel que les termes coordonnant et/ou modalisant "mais", "donc", "enfin", "d'abord", "toujours", "surtout", "d'ailleurs", etc.

Nous nous intéresserons ici uniquement aux segments averbaux susceptibles d'être différés par la prosodie et se situant dans la parfaite continuité syntaxique et énonciative de ce qui précède. Nous écarterons donc de notre analyse les compléments différés à constituant symétrique comme en (10):

(10) c'est mal - *très mal* [CTFP: 1]

Nous n'évoquerons pas non plus le cas des caractérisations énonciatives, c'est-à-dire les compléments différés précédés de termes coordonnants ou de marqueurs énonciatifs comme en (11):

(11) et ça m'avait frappée *mais mais comme un coup de tonnerre* [CTFP: 35]

qui présente deux ensembles énonciatifs aux valeurs opposées.

3.1.3 Interprétations

Les constituants averbaux réalisés en fin de phrase peuvent connaître différentes interprétations allant de l'intégration à l'autonomie. Ils peuvent ainsi être analysés comme (i) des éléments intégrés à la phrase qui précède en construction liée (éléments internes au noyau), (ii) comme des éléments disloqués et détachés à droite comme suffixes, ou encore (iii) comme des segments autonomes, libres et isolés, c'est-à-dire des noyaux à part entière. Ainsi, pour l'extrait (3), trois possibilités s'offrent à nous pour l'analyse des segments averbaux finaux "tout blanc ... sourire":

(3) ce jour-là le roi c'était pas mon cousin - j'ai débarqué- le père me voit arriver - *tout blanc mais avec le sourire quand même encore pâle mais avec le sourire* - il me regarde il me dit tu as rien à me montrer [CTFP: 36]

- (i) La première possibilité consiste à analyser l'ensemble comme une série de constructions endocentriques constituée d'attributions et de localisations (au sens large du terme, cf. Pottier, 1987), notionnelles et accessoires de l'objet "me". Le tout est alors analysé sous un seul et même noyau:

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	<i>le père me voit arriver - tout blanc mais avec le sourire quand même encore pâle mais avec le sourire</i>	

(ii) La deuxième hypothèse serait d'analyser les segments averbaux périphériques comme des prédications secondes que nous pouvons présumer détachées et mises en relief prosodiquement, et que nous analyserons comme des suffixes, unités périphériques non intégrées, apposées (Neveu, 1998; Combettes, 1998a, 1998b, 2007):

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	<i>le père me voit arriver</i>	<i>tout blanc mais avec le sourire quand même encore pâle mais avec le sourire</i>

C'est d'ailleurs la solution retenue par Blanche-Benveniste (1997) qui analyse comme suffixe toute apposition finale et tout complément détaché, introduit par des termes comme "mais" et fonctionnant comme des ajouts au noyau.

(iii) La troisième possibilité consiste à interpréter les segments averbaux comme des énoncés autonomes:

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
<i>mais mais</i>	<i>le père me voit arriver tout blanc avec le sourire encore pâle avec le sourire</i>	<i>quand même</i>

Cette troisième possibilité est appuyée par la présence des deux "mais" reliant des énoncés d'orientation argumentative opposée et marquant un changement de point de vue, modification interférant sur le plan énonciatif. Hors de la portée du prédicat, ils sont analysés comme des préfixes. De même, l'ensemble "quand même", extra-prédicatif, est vu ici comme un suffixe.

Ici, les segments averbaux connaissent à nouveau, en tant qu'unités autonomes, deux types d'interprétations syntaxiques possibles (cf. supra 2.) et la distinction entre ajout au sens strict et prédication averbale demeure difficile à établir (Combettes, 2007). En effet, soit les segments périphériques constituent des prédications premières, c'est-à-dire des prédicats à sujet implicite (phrases à un terme) renvoyant au locuteur. Soit ils correspondent à une réduplication implicite d'une structure verbale déjà émise. Les compléments différés induisent dans ce cas des constructions \emptyset qui

correspondent en réalité à la réactualisation de la phrase qui précède. Nous suivons ici en partie le point de vue de Culicover et Jackendoff (2005) qui préfèrent une analyse par regroupement de type paratactique entre une structure verbale et un "fragment" autonome syntaxiquement, tout de même relié à la construction précédente mais uniquement au niveau de l'interprétation. Dans ce cas, nous parlerons d'une structure verbale "le père me voit arriver" répétée implicitement. Les éléments "tout blanc ... sourire" spécifieraient cette même prédication non reproduite explicitement (Avanzi, 2010 à par.):

le père me voit arriver	
[le père me voit arriver]	tout blanc
∅ →	tout blanc

Compte tenu de la continuité syntaxique manifeste, nous pencherons davantage pour cette seconde possibilité.

Nous avons ainsi un degré d'autonomie différemment marquée pour les compléments différés entre rattachement (élément régi à l'intérieur d'un noyau), détachement (suffixe) et autonomie (noyau à part entière), même si la notion d'autonomie des phrases dans un texte reste relative.

3.2 Vers une désambiguïstation

L'ambiguïté posée par l'interprétation des compléments différés peut être levée par différents moyens.

3.2.1 Le test d'autonomie modale

Lorsque l'ajout porte une valeur différente de ce qui précède, le caractère autonome est certain. L'autonomie énonciative de nos segments peut donc être vérifiée par le biais de tests comme l'acceptation de termes modalisant ou différents marqueurs signalant un jugement énonciatif du locuteur (Delorme & Lefeuvre, 2004). L'extrait (3) peut accepter facilement ces différents termes:

- (3) (a) le père me voit arriver - *tout blanc*
 (b) le père me voit arriver - *apparemment tout blanc*
 (c) le père me voit arriver - *vraiment tout blanc*
 (d) le père me voit arriver - *sans doute tout blanc*
 (e) le père me voit arriver - *mais tout blanc*

Ces différents éléments sont des indices d'autonomie de l'élément ajouté. Ils traduisent l'attitude adoptée par le locuteur à l'égard de son énoncé et devant sa propre énonciation (Lefeuvre, 2007): marques de jugement, termes d'adhésion, de doute, d'hypothèse, etc. Ces introducteurs signalent ainsi un changement de plan énonciatif dans le discours et ouvrent de nouvelles unités, dotées de leur propre contenu informationnel.

3.2.2 L'ordre des termes

L'ordre des termes peut également parfois nous éclairer vers une lecture liée ou disloquée. Pour (12a) par exemple:

(12a) je suis restée - *toujours* à Toulon oui je n'ai pas bougé [CTFP: 29]

la place occupée par l'adverbe de fréquence "toujours" tend à rendre autonome le groupe prépositionnel "à Toulon". Une construction en structure liée aurait employé le circonstant adverbial entre l'auxiliaire et le participe:

(12b) je suis *toujours* restée à Toulon

En (12a) l'adverbe "toujours" tend à fonctionner comme un marqueur de prédication (Lefevre, 1999: 48). Il est alors chargé d'orienter le syntagme prépositionnel "à Toulon" vers une valeur prédicative.

3.2.3 Désambiguïisation prosodique

Le niveau prosodique peut enfin apporter des indices fiables pour traiter des segments averbaux périphériques. À ce niveau d'analyse, nous travaillons à partir d'unités d'intégration prosodique supérieures: la période intonative, telle que la définissent Lacheret-Dujour et Victorri (2002; Lacheret-Dujour, 2003) selon des critères acoustiques au sens strict – ce qui revient à identifier des ruptures prosodiques fortes. Ces périodes s'actualisent par quatre critères:

- (i) une durée de pause dépassant un seuil de l'ordre de 300 millisecondes,
- (ii) une amplitude du "geste" au dessus d'un seuil de l'ordre de 4 demi-tons,
- (iii) une amplitude du "saut" dépassant un seuil de l'ordre de 3 demi-tons,
- (iv) l'absence de "euh" à proximité immédiate de la pause, ce qu'illustre la figure suivante:



Fig. 1: Illustration des paramètres pour le découpage automatique en périodes intonatives. Capture d'écran – logiciel Analor.

Un segment averbal, dans la continuité syntaxique et énonciative de ce qui précède, peut être isolé par l'intonation. Il constitue alors à lui seul une période intonative et correspond dans ce cas à un complément différé.

Les compléments différés se distinguent ensuite entre eux selon le contour prosodique qui les précède, c'est-à-dire selon l'intonation terminale (contour mélodique conclusif descendant au niveau infra-bas) ou l'intonation non terminale (contour mélodique continuatif) sur la période qui précède le complément différé. Nous distinguons ainsi deux types de compléments différés:

(i) les compléments différés précédés d'un contour continuatif:

(13) j'ai j'ai toujours rêvé de faire de la plongée je voulais faire de la plongée // *comme Cousteau* //⁶ [CRFP: Plongée]

(ii) les compléments différés précédés d'un contour conclusif:

(14) c'est une croisière // *sur un un bateau un joli bateau* // [CRFP: Plongée]

Ce dernier type se rapproche de la notion de paragraphe oral de Morel et Danon-Boileau (1998) et de celle des épexégèses de Bally (1944).

Nous avons ainsi trois possibilités, déjà envisagées précédemment. Par exemple pour (15):

(15) il me reste un morceau à mettre là *pour fermer euh le tour du cadre* [GRE03: Doreur]

nous pouvons poser trois cas de figure éventuels. Ces différents découpages peuvent être illustrés en prosodie par les découpages suivants⁷:

(15) (a) il me reste un morceau à mettre là pour fermer euh le tour du cadre //
(b) il me reste un morceau à mettre là [→] // pour fermer euh le tour du cadre //
(c) il me reste un morceau à mettre là [↓] // pour fermer euh le tour du cadre //

En (a), la structure est liée. Il n'y a qu'une seule période intonative. En (b), la structure est disjointe, disloquée. Nous avons deux périodes. La première se termine par un intonème continuatif. En (c), nous avons des structures autonomes. L'extrait est analysé en deux périodes, la première se terminant par une intonation conclusive.

Ainsi, pour analyser les compléments différés, nous proposons, à partir de la prosodie, les critères suivants: (i) la présence ou non d'une rupture prosodique qui fera apparaître une ou deux périodes distinctes, et (ii) le critère de terminalité ou de continuité prosodique précédant la première structure. Nous prendrons le critère de terminalité prosodique comme signe de clôture

⁶ Les doubles barres obliques signalent la fin d'une période intonative.

⁷ Les signes [→] et [↓] sont employés pour indiquer respectivement un contour intonatif continuatif et un contour intonatif conclusif.

marquant la fin d'une séquence syntaxique. Le second critère découle de l'actualisation du premier.

Pour les cas de périodes averbales analysables comme des compléments différés, celles qui sont précédées d'un contour continuatif seront analysées comme des éléments détachés, suffixes, tandis que celles qui sont précédées d'un contour conclusif seront analysées comme des énoncés autonomes, syntaxiquement et énonciativement. Les segments averbaux ambigus non détachés prosodiquement seront intégrés au noyau de gauche. Nous pouvons résumer cela par le tableau suivant:

	Élément intégré	Élément détaché = suffixe	Élément autonome = noyau (phrase)
Rupture prosodique	-	+	+
Contour conclusif sur l'élément qui précède	-	-	+

Fig. 2: Proposition d'analyse syntaxique des compléments différés à l'interface syntaxe – prosodie.

Ainsi pour l'énoncé (3):

- (3) ce jour-là le roi c'était pas mon cousin - j'ai débarqué- le père me voit arriver - *tout blanc mais avec le sourire quand même encore pâle mais avec le sourire* - il me regarde il me dit tu as rien à me montrer [CTFP: 36]

l'interprétation des compléments susceptibles d'être différés sera différente d'un point de vue informationnel selon les analyses syntaxiques et prosodiques retenues.

Dans l'emploi lié, le locuteur pose comme information que son père le voit arriver "tout blanc mais avec le sourire, etc.". L'objet de la phrase (le pronom "me") est immédiatement qualifié de "blanc, avec le sourire, etc."

Dans l'emploi détaché, le locuteur pose dans un premier temps le fait que son père le voit arriver et dans un second temps il précise qu'à son arrivée il était tout blanc, avec le sourire, etc. Cependant dans ce cas, l'énonciation des attributions et des localisations est préparée par l'intonation (contour continuatif sur la construction "le père me voit arriver"). Le locuteur prévoit d'avance d'adjoindre à la construction verbale des précisions, mais de manière détachée.

Dans l'emploi autonome, l'effet est encore différent. Le locuteur pose toujours dans un premier temps le fait que son père le voit arriver. Cependant il lui ajoute après-coup une qualification et cette attribution (ou localisation) n'est pas amorcée puisque la prédication "le père me voit arriver" est énoncée avec un contour conclusif. Ce contour conclusif et la fin de la période intonative

marquent la clôture de la phrase "le père me voit arriver" pour le producteur comme pour le récepteur. Les ajouts ouvrent de nouvelles unités, à la fois prosodiques et syntaxiques, même si le complément différé poursuit la phrase qui vient d'être achevée. Puisque celle-ci est terminée, les éléments énoncés ensuite ouvrent nécessairement une nouvelle phrase, construite à partir d'une reduplication implicite d'un prédicat déjà formulé. Les phrases n'ont ainsi qu'une existence temporaire dans le flux de l'activité productive (pour l'énonciateur) et interprétative (pour le récepteur) (Le Goffic, 2008: 330). Une phrase peut en effet être achevée et reprise immédiatement pour y adjoindre un complément.

4. Conclusion

Nous avons ainsi tenté de démontrer, par l'étude de deux types d'ambiguïté, que le repérage des segments averbaux autonomes en discours à l'oral n'est pas totalement évident. Les exemples décrits ont permis d'illustrer les différentes variantes de découpages possibles pour un même extrait. Le travail de segmentation ne peut ainsi s'effectuer qu'en recourant à d'autres niveaux d'analyse, consubstantiels à la syntaxe: la prosodie, principalement, mais aussi les relations de discours, la pragmatique, etc. La notion d'autonomie est ainsi complexe et multi-factorielle.

Une observation du contexte morphosyntaxique nous a semblé la plus appropriée pour l'analyse des segments averbaux autonomes susceptibles d'être analysés selon deux interprétations distinctes, même s'il n'est pas toujours possible de lever l'ambiguïté apparente quand il s'agit d'analyser un texte de transcription de langue parlée.

Pour les compléments différés, nous avons une difficulté d'analyse absolument identique aux problèmes que créent les ajouts après le point dans la langue écrite. Nous avons proposé pour le cas de l'oral une désambiguïsation de la syntaxe par la prosodie, couplant critères syntaxiques et prosodiques, et permettant ainsi un classement triple en (i) élément intégré à la structure qui précède, (ii) élément détaché ou (iii) élément autonome.

Bibliographie

- Aquien, M. & Moliné, G. (1999): Dictionnaire de rhétorique et de poétique. Paris (Encyclopédies d'aujourd'hui. La Pochothèque).
- Avanzi, M. (2010 à par.): Rattachement et fragmentation de la syntaxe par la prosodie. In: Travaux de linguistique "La Réction verbale, entre micro- et macro-syntaxe". Numéro coordonné par A. Gautier, L. Pino Serrano & D. Van Raemdonck.
- Bally, C. (1944): Linguistique générale et linguistique française. Berne (Francke).
- Berrendonner, A. & [Reichler-]Béguelin, M.-J. (1989): Décalages. Les niveaux de l'analyse linguistique. In: Langue française, 81, 99-12.
- Blanche-Benveniste, C. (1997): Approches de la langue parlée en français. Paris (Ophrys).

- Blanche-Benveniste, C. (2002): Macro-syntaxe et micro-syntaxe: les dispositifs de la rection verbale. In: H. L. Andersen & H. Nølke (éds.), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*. Berne (Peter Lang), 95-118.
- Blanche-Benveniste, C., Rouget, C. & Sabio, F. (2002): *Choix de textes de français parlé, 36 extraits*. Paris (Honoré Champion).
- Blanche-Benveniste, C. *et al.* (1990): *Le Français parlé: études grammaticales*. Paris (Éditions du CNRS).
- Charolles, M. & Vigier, D. (2005): Les adverbiaux en position préverbale: portée cadrative et organisation des discours. In: *Langue Française*, 148, 9-30.
- Combettes, B. (1998a): *Les constructions détachées en français*. Paris (Ophrys).
- Combettes, B. (1998b): Prédication et perspective fonctionnelle de la phrase: le cas des constructions détachées. In: M. Forsgren, K. Jonasson & H. Kronning (éds.), *Prédication, assertion, information, Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*. Uppsala (Acta universitatis upsaliensis), 129-138.
- Combettes, B. (2007): Les ajouts après le point: aspects syntaxiques et textuels. In: M. Charolles, N. Fournier, C. Fuchs & F. Lefeuve (éds.), *Parcours de la phrase*. Paris (Ophrys), 119-131.
- Culicover, P. W. & Jackendoff, R. (2005): *Simpler syntax*. Oxford / New-York (Oxford University Press).
- DELIC (2004): Présentation du Corpus de Référence du Français Parlé. In: *Recherches sur le français parlé*, 18, 11-42.
- Delorme, B. & Lefeuve F. (2004): De la prédication seconde à la prédication autonome. In: *Verbum*, 26/3, 281-297.
- Lacheret-Dujour, A. (2003): *La prosodie des circonstants en français parlé*. Leuven / Paris (Peeters).
- Lacheret-Dujour, A. & Victorri, B. (2002): La période intonative comme unité d'analyse pour l'étude du français parlé: modélisation prosodique et enjeux linguistiques. In: *Verbum*, 24/1-2, 55-73.
- Lefeuve, F. (1999): *La phrase averbale en français*. Paris (L'Harmattan).
- Lefeuve, F. (2007): Le segment averbal comme unité syntaxique textuelle. In: M. Charolles, N. Fournier, C. Fuchs & F. Lefeuve (éds.), *Parcours de la phrase*. Paris (Ophrys), 143-158.
- Le Goffic, P. (1993): *Grammaire de la Phrase Française*. Paris (Hachette Supérieur).
- Le Goffic, P. (2001): Pourquoi et comment une grammaire de la phrase. In: J. Demartu-Warzée & J. Rousseau, *Faire une grammaire, faire de la grammaire*. Paris (Didier), 29-39.
- Le Goffic, P. (2008): Phrase, séquence, période. In: D. Van Raemdonck (éd.), *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXI^{ème} siècle*. Bruxelles (Peter Lang), 329-356.
- Morel, M.-A. & Danon-Boileau, L. (1998): *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*. Paris (Ophrys).
- Muller, C. (2002): Schèmes syntaxiques dans les énoncés longs: où commence la macro-syntaxe? In: H. L. Andersen & H. Nølke (éds.), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*. Berne (Peter Lang), 71-94.
- Neveu, F. (1998): Les constructions appositives frontales et la structure informationnelle de l'énoncé. In: M. Forsgren, K. Jonasson & H. Kronning (éds.), *Prédication, assertion, information, Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*. Uppsala (Acta universitatis upsaliensis), 367-375.
- Pottier, B. (1987): *Théorie et analyse en linguistique*. Paris (Hachette).
- Tanguy, N. (2009): *Les segments averbaux, unités syntaxiques de l'oral*. Thèse de doctorat (Université Sorbonne Nouvelle Paris 3).
- Tanguy, N. (2010 à par.): Focalisation averbale vs focalisation verbale en français parlé. Le cas des constructions binaires. In: *Discours 6 "Le fonctionnement en discours des unités prédicatives averbales autonomes"*.